



CRITÈRES DE SÉLECTION ADDITIONNELS POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE PARACANOË 2021

Ébauche - Octobre 2020

CKC-DCV va suivre avec attention l'évolution du coronavirus (COVID-19) et la façon dont il peut affecter les critères de sélection additionnels des championnats du monde de paracanoë 2021. CKC-CCV se réserve le droit de modifier ces critères selon les informations disponibles. Toute modification sera communiquée aux personnes touchées aussitôt que possible. De plus, tous les 4 ans, la Fédération internationale de canoë évalue les modifications du programme paralympique du CIP et émet ses recommandations. Si les épreuves présentées aux Jeux paralympiques 2024 sont différentes de celles aux Jeux paralympiques de Tokyo en 2020, les critères de sélection additionnels seront mis à jour pour refléter ces changements.

1. Général

- 1.1. Les critères additionnels sont soumis aux principes et procédures énoncés dans le document *Procédures de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2021* qui se trouve sur le [site Web de CKC](#).
- 1.2. Classification
 - 1.2.1. Les athlètes qui ne sont pas actuellement classifiés ou dont le statut est à réviser doivent se faire classifier avant les épreuves de sélection et avant la participation à une compétition internationale. Ceci inclut la classification physique et la soumission de passeport. La classification physique permet de déterminer la catégorie dans laquelle un athlète est éligible, dictant les épreuves auxquelles l'athlète peut s'inscrire.
- 1.3 Les championnats du monde de paracanoë 2021 auront lieu à Copenhague, au Danemark, du 15 au 18 septembre 2021.

2. Objectifs de performance

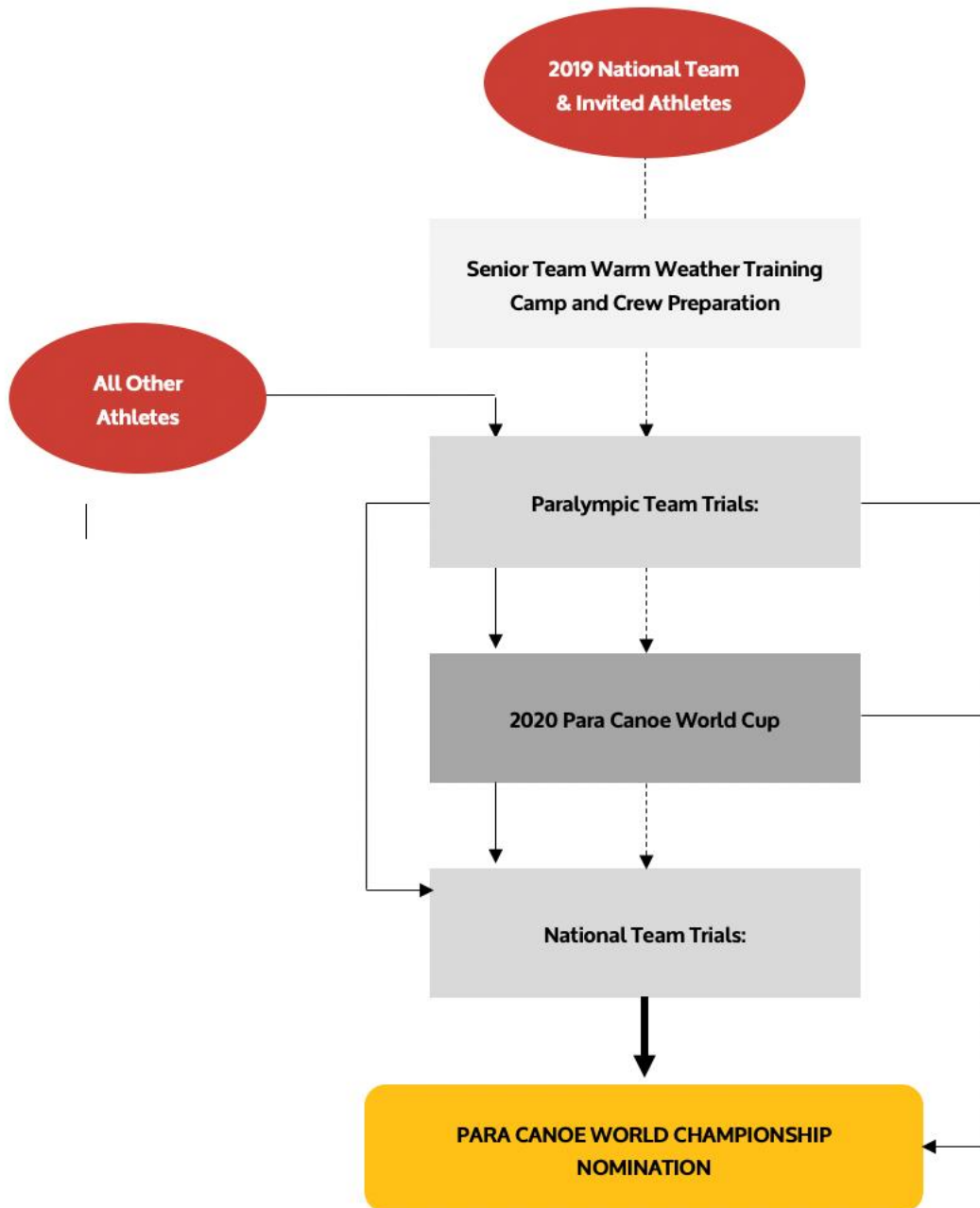
Les critères de performance des championnats du monde de paracanoë 2021 sont guidés par les objectifs de performance de CKC et ont pour but d'identifier et de préparer les athlètes qui démontrent le potentiel de terminer parmi les 8 premiers dans une épreuve paralympique lors des championnats du monde de paracanoë et de progresser vers un podium lors des Jeux paralympiques. Les championnats du monde de paracanoë 2021 font partie du plan de préparation pour les Jeux paralympiques de Paris 2024.

3. Aperçu des sélections

- 3.1 Les compétitions 2021 utilisées pour effectuer la sélection de l'équipe des championnats du monde de paracanoë 2021 sont :
 - 3.2.1 Essais de l'équipe paralympique (EEP), Burnaby, Colombie-Britannique, 10 au 14 mars
 - 3.2.2 Essais de l'équipe nationale (EEN), 25 au 27 juin
- 3.2 Le processus de sélection de l'équipe des championnats du monde de paracanoë 2021 prendra fin d'ici le 2 juillet 2021.
- 3.3 Jusqu'à 2 athlètes peuvent être sélectionnés dans chaque épreuve.

DRAFT

3.4 Un résumé du processus de sélection est fourni ci-dessous afin d'aider les équipages et les entraîneurs. Ce tableau indique les différents moyens d'obtenir une nomination au sein de l'équipe. Le tableau présente une ligne directrice et il est important de lire attentivement les critères suivants :



4. Critères de sélection spécifiques

4.1. EEP

4.1.1 Les recommandations des athlètes sélectionnés pour l'équipe paralympique 2021 seront sujettes à un engagement pour Paris 2024.

4.2. EEN

4.2.1 La sélection sera basée sur les résultats des épreuves paralympiques lors des EEN.

4.2.2 Les gagnants des épreuves suivantes aux EEN seront sélectionnés :

4.2.2.1 KL1, KL2, KL3 masculin

4.2.2.2 VL2, VL3 masculin

4.2.2.3 KL1, KL2, KL3 féminin

4.2.2.4 VL2 féminin

4.2.3 Des équipages additionnels pour les épreuves paralympiques et non paralympiques peuvent être recommandés au CHP pour une sélection si le DT/l'EC et l'END déterminent qu'ils démontrent le potentiel et sont en voie d'obtenir une performance parmi les 8 meilleurs lors des Jeux paralympiques et progressent vers le podium.

4.2.3.1 Les facteurs utilisés pour évaluer la qualité d'une performance peuvent inclure :

- % de différence par rapport au TMO - La performance de l'équipage par rapport au temps de médaille d'or (voir l'annexe A)
- % de différence par rapport au TFA - La performance de l'équipage par rapport au temps de finale A (voir l'annexe A)
- % de différence en temps par rapport au gagnant de la finale A
- % de différence en temps par rapport à l'athlète précédant au classement
- Circonstances imprévues (Article 8 de la procédure de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2021)
- Performance connue (p. ex., les résultats par rapport aux concurrents internationaux dans une épreuve)
- Historique de performance (p. ex., les résultats internationaux)
- Classement (voir le tableau d'assignation des points du classement à l'annexe B)
- Progression du classement (amélioration ou régression du classement national)

Ces facteurs ne sont pas en ordre et un ou plusieurs peuvent être utilisés pour soutenir ou rejeter une sélection. D'autres facteurs non listés peuvent également être considérés.

5. Inscriptions

5.1 Toutes les inscriptions seront recommandées par l'END et approuvées par l'EC.

ANNEXE A

Temps de performance

Les temps de performance à comparer au temps de finale A (TFA) seront arrondis au dixième de seconde (p. ex., 49.46 devient 49.5 et 38.74 devient 38.7)

ÉPREUVE	TMO	Top 8
KL3-HOMME	40.00	43.00
KL3-WOMEN	50.00	56.00
KL2-MEN	42.00	46.00
KL2-WOMEN	50.00	59.00
KL1-MEN	50.00	55.00
KL1-WOMEN	56.00	62.00
VL3-MEN	48.00	52.00
VL3-WOMEN	66.00	77.00
VL2-MEN	53.00	57.00
VL2-WOMEN	59.00	72.00
VL1-MEN	58.00	68.00
VL1-WOMEN	70.00	80.00

ANNEXE B

Attribution des points du classement

Position	Points
1	18
2	17
4	15
5	14
6	13
7	12
8	11
9	10
10	9
11	8
12	7
13	6
14	5
15	4
16	3
17	2
18	1